

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-septième (47^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 27 septembre 2016, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C300-B).

Présents :

- Mme Line Boucher
- M. Paul Calce
- M. Robert Drolet
- M. Marc-André Durand
- Mme Sophie Filiatrault
- M. Nicolas Fournier
- Mme Stéphanie Gareau
- Mme Anne-Marie Girard
- Mme Nadine Le Gal
- Mme Ginette Perron
- Mme Carole Rivest Turgeon
- M. Pierre-Luc Tremblay

Invités :

- M. François Adam
- M. Alain Aubuchon
- Mme Diane Bournival
- Mme Carole Bradley
- Mme Chantal Henri
- Mme Janic Lauzon
- M. Stéphane Marcoux
- M. Patrick Verstraelen

M. Pierre-Luc Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres et invités. Il constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée, à 18 h 40. Mme Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Tremblay procède à la lecture de l'ordre du jour. Le président demande ensuite aux membres s'il y a des propositions de modification avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour.

01.01.01 Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 01.01.01 Adoption de l'ordre du jour
- 01.06.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 20 juin 2016 et des assemblées extraordinaires tenues le 1^{er} septembre 2016
- 01.06.03 Suites aux procès-verbaux des assemblées tenues les 20 juin et 1^{er} septembre 2016
- 01.01.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 29 juin, 11 et 30 août ainsi que le 13 septembre 2016
- 01.01.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 01.01.06 Rapport de la commission des études
- 01.01.07 Résolutions — Plan de travail 2016-2017 du Centre de développement des composites du Québec
Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité — CDCQ — PQL010
- 01.01.08 Résolutions — Rapport d'activités 2015-2016 de l'Institut du Transport avancé du Québec
Plan de travail 2016-2017 de l'IVI
- 01.01.09 Résolution — Bilan des priorités institutionnelles 2015-2016
- 01.01.10 Résolution — Priorités institutionnelles 2016-2017
- 01.01.11 Résolution — Nominations à la commission des études
- 01.01.12 Résolution — Adoption des modifications apportées à la *Politique institutionnelle pour un milieu d'étude et de travail exempt de harcèlement psychologique*
- 01.01.13 Résolution — Rapport d'évaluation de la directrice générale
- 01.01.14 Élections
 - Présidence
 - Vice-présidence
 - Comité exécutif
 - Autres comités (déontologie, évaluation et renouvellement DG et DE, comité d'appel)
- 01.01.15 Divers : – Avis de motion : Adoption de nouvelles politiques (Développement durable et toponymie - automne 2016)
- 01.01.16 Information :
 - Visite du Collège
 - Formation des membres du conseil
- 01.01.17 Levée de la séance

M. Robert Drolet, appuyé par Mme Anne-Marie Girard, propose :

« d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.08.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 20 juin 2016 et des assemblées extraordinaires tenues le 1er septembre 2016

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ces procès-verbaux, le secrétaire est dispensé de la lecture de ceux-ci.

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par Mme Line Boucher, propose :

« d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire tenue le 20 juin 2016 ainsi que ceux des assemblées extraordinaires tenues le 1^{er} septembre 2016, tel qu'ils ont été présentés ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

01.08.03 Suites aux procès-verbaux des assemblées tenues les 20 juin et 1^{er} septembre 2016

Mme Nadine Le Gal mentionne, en suivi au procès-verbal du 20 juin, que le Collège est toujours en attente de nouvelles suite aux demandes présentées dans le cadre du programme FIS. Plusieurs autres collèges sont dans la même situation.

Au niveau du Centre d'activités physiques de la Rivière-du-Nord (CAPRDN), une nouvelle offre a été offerte avec ajustements (aménagement de plages horaires) et les gens sont généralement satisfaits. Un bilan sera effectué suite à la session d'automne.

01.01.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 29 juin, 11 et 30 août ainsi que le 13 septembre 2016

M. Pierre-Luc Tremblay constate qu'aucun membre n'a de question portant sur les sujets traités lors de ces réunions.

01.01.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études

❖Président

M. Pierre-Luc Tremblay mentionne que les activités de la Fédération des cégeps s'adressant aux présidents de collèges débuteront la semaine prochaine. Il a procédé à la signature des conventions collectives du personnel professionnel et des enseignants, ainsi qu'à l'entente de départ de Mme Carole Rivest Turgeon. Afin de procéder à l'évaluation des objectifs professionnels de la directrice générale, il a rencontré Mme Le Gal la semaine dernière et les membres du comité d'évaluation se sont réunis lundi matin afin de compléter l'évaluation de Mme Le Gal.

❖Directrice générale

Mme Nadine Le Gal mentionne qu'une nouvelle politique relative au développement durable sera présentée pour adoption cet automne. Plusieurs actions sont entreprises, dont l'ajout de stations d'eau filtrée et les bouteilles d'eau réutilisables nalgène. Chaque membre qui le désire reçoit une bouteille à l'effigie du CSTJ, qu'il est invité à apporter lors des séances afin de limiter l'utilisation de bouteilles et de verres à usage unique.

Plusieurs activités ont eu lieu avec l'Institut du véhicule innovant (IVI). La visite de M. Marc Garneau, ministre des Transports et de députés fédéraux cet été, a permis à l'IVI d'exposer sa mission et quelques-unes de ses réalisations. Une rencontre a eu lieu avec des représentants de la Ville de Montréal et de l'IVI. La Ville veut instituer un Institut d'électrification et des véhicules intelligents et l'IVI désire se positionner rapidement et lui offrir son expertise. Un bon accueil a été réservé aux représentants de l'IVI. Mme Le Gal a également participé au Lac-à-l'épaule de l'IVI, la semaine dernière.

Les discussions relatives au dossier relatif au stationnement impliquant la Ville de Saint-Jérôme devraient reprendre incessamment. La directrice générale mentionne qu'elle sent une volonté de la Ville d'aller plus loin avec le Collège en ce qui a trait aux loisirs, aux sports et à la culture. Cinq cadres du Collège ont participé au Forum de la communauté en lien avec le plan stratégique de la ville.

En rafale, Mme Le Gal rappelle que l'accueil de la rentrée et la cérémonie de remise des prix Phénix ont eu lieu le 18 août dernier. La future directrice des études entrera en poste le 4 octobre prochain. Une rencontre a eu lieu avec la députée de Mirabel, Mme Sylvie St-Amours, afin de discuter de différents dossiers touchant la région et le Collège. Les maires de la MRC des Pays-d'en-Haut ont rencontré des représentants de la Fondation du Collège. Ceux-ci leur ont présenté la campagne majeure en cours, qui permettra d'acheter des simulateurs haute-fidélité. Le 5 à 7 des partenaires du Centre collégial de Mont-Laurier a eu lieu, afin de les remercier pour leur appui indéfectible, et ce, depuis la création du centre.

En terminant, Mme Le Gal mentionne qu'elle a participé aux assises régionales organisées par le PREL pour la réussite éducative dans les Laurentides.

❖ **Directrice des études**

Mme Carole Rivest Turgeon commence son rapport en annonçant le nombre d'étudiants recensés le 20 septembre dernier. À Saint-Jérôme 4 678 étudiants ont été recensés, soit exactement le même qu'en 2014, alors que nous en comptons 116 au Centre collégial de Mont-Tremblant et 318 à Mont-Laurier, cette année. Les baisses s'expliquent par l'absence de programme technique à Mont-Tremblant et par le fait que l'an dernier, Mont-Laurier avait connu une année exceptionnelle, avec deux groupes de Sciences de la nature.

La directrice des études présente la vidéo promotionnelle du programme Techniques de transformation des matériaux composites réalisée par le Service des communications du Collège. Elle réitère son invitation à consulter régulièrement le portail du Collège (cstj.qc.ca) afin d'y voir les réalisations et l'implication de la communauté collégiale.

En terminant, comme ce sera le dernier rapport de la directrice des études, Mme Rivest Turgeon désire remercier les membres du conseil d'administration pour la confiance témoignée pendant ses mandats à la Direction des études.

01.01.06 Rapport de la commission des études

M. Nicolas Fournier résume les principaux points présentés lors de la séance du 14 septembre dernier soit le dépôt du plan de travail de la direction des études qui comprendra, entre autres, la révision de la PIEA et l'évaluation de certains programmes.

01.01.07 Résolutions — Plan de travail 2016-2017 du Centre de développement des composites du Québec Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité — CDCQ — PQL010

Mme Janic Lauzon présente le plan de travail 2016-2017 du CDCQ, qui comprend le contexte, les objectifs en lien avec l'année 3 du Plan stratégique et les prévisions budgétaires du Centre.

Suite à sa présentation, plusieurs questions sont posées, dont quelques-unes en lien avec la subvention FIS qui permettrait d'allouer de nouveaux espaces au CDCQ.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, M. Robert Drolet mentionne que Bombardier est nommé dans le rapport, mais qu'il n'a aucunement été impliqué personnellement dans quelque dossier avec le CDCQ.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, pour fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel et leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire S-008, le plan de travail et le rapport annuel des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent être approuvés par résolution du conseil d'administration avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).

CONSIDÉRANT que le rapport annuel et les états financiers du CDCQ seront présentés aux membres du conseil lors de la séance de novembre, en même temps que le rapport financier annuel et le rapport annuel du Collège.

CONSIDÉRANT que le plan de travail 2016-2017 du CDCQ est présenté aux membres par la directrice du CDCQ.

M. Robert Drolet, appuyé par M. Paul Calce, propose :

« d'entériner le plan de travail du Centre de développement des composites du Québec pour l'année 2016-2017, tel qu'il a été présenté et qu'il soit diffusé selon les exigences de l'annexe S-008 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et la convention de partenariat du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) ».

C.A. 3 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité — CDCQ — PQL010

CONSIDÉRANT que la direction du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) est consciente de la valeur de la propriété intellectuelle, de l'intégrité en recherche, de la confidentialité et de l'impartialité et qu'elle accorde une attention particulière aux conflits d'intérêts, réels, potentiels ou apparents.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de sa certification ISO 17025, le CDCQ s'est engagé à mettre en œuvre un processus afin de prévenir la participation à des activités qui pourraient réduire la confiance en ses compétences, son impartialité, son jugement et son intégrité opérationnelle et visant à assurer la protection des informations confidentielles et les droits de propriété de ses clients.

CONSIDÉRANT que Mme Janic Lauzon présente le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010) mis en place par le CDCQ lequel recommande que tous les membres du comité de direction et du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme soient tenus de signer annuellement le formulaire FORC-012 ou d'obtenir une résolution adoptant les engagements du formulaire FORC — 012.

CONSIDÉRANT que le processus est expliqué et que le formulaire FORC-012 est présenté aux membres du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que l'adoption de la résolution ci-dessous équivaut à un endossement du processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité mis en place par le CDCQ.

Mme Stéphanie Gareau, appuyé par Mme Anne-Marie Girard, propose :

« d'endosser le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010) ainsi que les obligations contenues dans le formulaire FORC-012, lequel sera présenté à tout administrateur qui joindra le conseil en cours d'année et de notifier tout changement de situation à la direction générale du Collège ».

C.A. 4 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité. Mme Lauzon a apporté des objets réalisés au cours de divers projets du CDCQ. L'aspect visuel et dynamique est souligné par Mme Le Gal, qui félicite Mme Lauzon pour cette présentation animée.

01.01.08 Résolutions — Rapport d'activités 2015-2016 de l'Institut du Transport avancé du Québec Plan de travail 2016-2017 de l'IVI

M. François Adam présente les faits saillants survenus en cours d'année ainsi que les revenus générés par leurs trois créneaux d'affaires que sont l'aide technique, la recherche appliquée et la formation/information. Il rappelle que l'IVI a bénéficié d'une excellente visibilité tout au long de l'année, grâce entre autres, à une couverture de presse régulière ainsi que des outils de communication et une présence soutenue sur les réseaux. La participation de l'IVI à 38 événements, dont plusieurs à titre de conférencier, a favorisé et facilité cette visibilité et lui a permis d'acquérir une plus grande notoriété.

M. Adam expose également les points majeurs du plan de travail 2016-2017 de l'IVI. L'analyse relative à une relocalisation permanente en fait partie et l'optimisation de l'organisation à l'interne se poursuivra, avec des mesures telles que les rencontres mensuelles et les activités « lunch and learn ». L'IVI continuera à faire connaître ses services par des moyens telles l'infolettre et la participation à plusieurs événements.

Branchez-vous 2017 sera de retour sous sa forme actuelle. Le transport maritime et l'intelligence artificielle sont plus particulièrement ciblés. Un plan de formation pour l'équipe sera mis sur pied. Le budget 2016-2017 se veut ambitieux, avec une projection de revenus totalisant 3 M\$.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, pour fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel d'activités et leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire S-008, le plan de travail et le rapport annuel des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent être approuvés par résolution du conseil d'administration du Collège avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).

CONSIDÉRANT que ces documents ont été entérinés par le conseil d'administration de l'Institut du véhicule innovant (IVI).

CONSIDÉRANT que ces rapport et plan répondent à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constituent pas un rapport de promotion pour le centre, la circulation de ces documents étant limitée aux personnes concernées au MÉES et du MÉSI.

CONSIDÉRANT que le directeur de l'IVI présente le rapport annuel d'activités 2015-2016 et le plan de travail 2016-2017.

M. Marc-André Durand, appuyé par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités 2015-2016 de l'Institut du véhicule innovant (IVI), tel qu'il a été présenté par le directeur général de l'IVI afin que ce document soit diffusé selon les exigences de l'annexe S-008 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et de la convention de partenariat du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) ».

C.A. 5 (2016-2017)

M. Robert Drolet, appuyé par M. Marc-André Durand, propose :

« d'entériner le plan de travail 2016-2017 de l'Institut du véhicule innovant (IVI), tel qu'il a été présenté par le

directeur général de l'IVI et de le soumettre aux organismes subventionnaires et gouvernementaux, tel que requis ».

C.A. 6 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité. La directrice désire féliciter les équipes de l'IVI et du CDCQ pour l'excellent travail réalisé en cours d'année.

Une pause de 10 minutes est prise. La séance reprend vers 20 h 30.

01.01.09 Résolution — Bilan des priorités institutionnelles 2015-2016

Mme Nadine Le Gal présente le bilan des priorités institutionnelles.

CONSIDÉRANT que lors de la séance du conseil tenue le 29 septembre 2015, les priorités institutionnelles de l'année 2015-2016 du Cégep de Saint-Jérôme ont été présentées et adoptées par le conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que ces priorités institutionnelles ont été déterminées en fonction du plan stratégique et de réussite 2009-2014 du Collège.

CONSIDÉRANT que les membres du comité de direction ont dressé un bilan des priorités institutionnelles 2015-2016, que ce bilan est présenté et discuté afin d'être entériné par les membres du conseil d'administration.

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par M. Paul Calce, propose :

« d'entériner le bilan des priorités institutionnelles du Cégep de Saint-Jérôme pour l'exercice 2015-2016, tel qu'il a été présenté par la directrice générale du Collège ».

C.A. 7 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.10 Résolution — Priorités institutionnelles 2016-2017

Mme Nadine Le Gal procède à la lecture des priorités institutionnelles 2016-2017, qui ont été fortement inspirées par le *Plan stratégique et de réussite 2014-2019*, année 3. Des discussions ont lieu concernant les indicateurs, qui furent finalisés l'an dernier. Mme Le Gal mentionne qu'il est question de dresser un bilan de mi-parcours, qui se voudrait un élément rassembleur et mobilisateur et qui permettrait de jeter un regard sur les cibles de réalisations. Mme Le Gal rappelle que selon les principes de l'assurance-qualité, il est important d'évaluer nos processus et instruments.

CONSIDÉRANT que le Collège présente ses priorités institutionnelles chaque année aux membres du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que les priorités institutionnelles 2016-2017 ont été discutées et établies par le comité de direction et ensuite présentées aux membres du personnel-cadre du Collège.

CONSIDÉRANT que ces priorités découlent principalement de l'an 3 du *Plan stratégique et de réussite 2014-2019* du Collège, adopté par le conseil d'administration en juin 2014, après une vaste consultation et la participation de la communauté collégiale et du milieu.

CONSIDÉRANT que ces priorités institutionnelles 2016-2017 sont présentées aux membres du conseil d'administration par la directrice générale du Collège afin qu'elles soient adoptées et réalisées en cours d'année.

Mme Stéphanie Gareau, appuyée par M. Robert Drolet, propose :

« d'adopter les priorités institutionnelles pour l'année 2016-2017 découlant du *Plan stratégique et de réussite 2014-2019* du Cégep de Saint-Jérôme, telles qu'elles ont été présentées par la directrice générale ».

C.A. 8 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.11 Résolution — Nominations à la commission des études

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro 15 concernant la Commission des études*.

CONSIDÉRANT que les membres sont nommés lors de la séance du conseil d'administration, suite à une recommandation de l'Assemblée générale des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme après désignation par leur groupe respectif pour les enseignants et pour les autres membres.

CONSIDÉRANT que ces membres désignés et apparaissant sur la liste formeront la commission des études 2016-2017.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajouter Mikäelle Lavoie-Bourdages, à titre d'étudiante provenant du secteur préuniversitaire, qui formera, avec les autres membres, la commission des études.

M Marc-André Durand, appuyé par M. Nicolas Fournier, propose :

« de nommer à titre de membres de la commission des études du Cégep de Saint-Jérôme, pour l'année 2016-2017, les personnes dont le nom apparaît sur la liste des membres de la commission des études 2016-2017, en incluant l'ajout de Mikäelle Lavoie-Bourdages, en conformité avec l'article 3 du Règlement numéro 15 ».

C.A. 9 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.12 Résolution — Adoption des modifications apportées à la Politique institutionnelle pour un milieu d'étude et de travail exempt de harcèlement psychologique

Mme Chantal Henri, directrice des ressources humaines, explique les principaux changements apportés à cette politique. Elle expose les mesures qui seront prises suite à l'adoption des modifications proposées, telle une formation pertinente qui permettra de mieux comprendre les mécanismes et outils ainsi que les rôles et responsabilités des différents intervenants.

CONSIDÉRANT que le Cégep de Saint-Jérôme s'est doté d'une politique afin de promouvoir un milieu d'études et de travail exempt de toute forme de harcèlement, qui énonce l'engagement du Collège à ne tolérer aucune situation de harcèlement et qui préconise un mécanisme confidentiel de traitement des plaintes.

CONSIDÉRANT qu'il était opportun d'actualiser la Politique institutionnelle pour un milieu d'étude et de travail exempt de harcèlement psychologique.

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont décrites à l'intérieur d'un tableau permettant de comparer la politique adoptée en 2011 et la version actualisée proposée.

CONSIDÉRANT que les principales modifications portent entre autres sur les éléments suivants :

- différencier le harcèlement psychologique et le droit de gérance ;
- préciser le rôle de la personne ressource et spécifier le champ d'application ;
- prescrire l'utilisation du Guide de réflexion, outil permettant aux personnes aux prises avec une problématique potentiellement conflictuelle de formaliser leur réflexion et de documenter les événements avant d'en tirer des conclusions ;
- sensibiliser aux sanctions en cas de plaintes malveillantes, de mauvaise foi ou lors de fausses déclarations.

CONSIDÉRANT que les modifications proposées à cette politique sont présentées par la directrice des ressources humaines afin d'être approuvées par les membres du conseil d'administration.

Mme Stéphanie Gareau, appuyée par Mme Ginette Perron, propose :

« d'approuver les modifications proposées et apportées à la Politique institutionnelle pour un milieu d'étude et de travail exempt de harcèlement psychologique, telles qu'elles ont été présentées par la directrice des ressources humaines ».

C.A. 10 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.13 Résolution — Rapport d'évaluation de la directrice générale

Le président adresse le rapport du comité d'évaluation de la directrice générale aux membres du conseil.

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études se sont réunis afin d'évaluer si les objectifs professionnels fixés pour l'année 2015-2016 ont été atteints.

CONSIDÉRANT le départ prochain de Mme Carole Rivest Turgeon pour la retraite, le comité n'a pas procédé à l'évaluation de ses objectifs professionnels.

CONSIDÉRANT le rapport présenté par les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études.

Les invités quittent la salle le temps des délibérations et reviennent lorsqu'elles sont terminées.

M. Nicolas Fournier, appuyé par M. Marc-André Durand, propose :

« d'entériner le rapport d'évaluation des objectifs professionnels de la directrice générale pour l'année 2015-2016, tel qu'il a été présenté par un membre du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ».

C.A. 11 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.14 Élections

❖ Présidence

Mmes Nadine Le Gal et Diane Bournival sont nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection. Mme Diane Bournival rappelle que seuls les membres de l'externe sont éligibles à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration.

M. Pierre-Luc Tremblay mentionne qu'il désire solliciter un autre mandat à la présidence. Mme Line Boucher, appuyée par Mme Carole Rivest Turgeon, propose la candidature de M. Pierre-Luc Tremblay. Aucun autre candidat n'est proposé ou ne pose sa candidature.

M. Pierre-Luc Tremblay est élu président du conseil d'administratif du Collège, pour un mandat d'une année.

❖ **Vice-présidence**

M. Robert Drolet mentionne qu'il demeure intéressé à occuper le poste de vice-président. Mme Anne-Marie Girard, appuyée par M. Marc-André Durand, propose la candidature de M. Robert Drolet. Aucune autre candidature n'est proposée.

M. Robert Drolet est élu vice-président du conseil d'administration du Collège, pour un mandat d'une année.

❖ **Comité exécutif**

Le comité exécutif comprend d'office le président et la directrice générale, ainsi que deux (2) membres issus de l'externe, dont le vice-président, et deux (2) membres provenant de l'interne, dont la directrice des études.

À la fin de l'exercice 2015-2016, le comité exécutif était composé de MM. Pierre-Luc Tremblay et Robert Drolet, ainsi que de Mmes Nadine Le Gal, Carole Rivest Turgeon, Stéphanie Gareau et Line Boucher.

Il y a deux postes à combler, un par un candidat provenant de l'interne et l'autre par un candidat provenant de l'externe.

M. Nicolas Fournier, appuyé par M^{me} Ginette Perron, propose la candidature de Mme Line Boucher, qui accepte de se présenter à ce poste, à titre de membre de l'interne.

Aucune autre candidature n'est proposée. **Mme Line Boucher** est élue membre du comité exécutif pour un mandat d'une durée d'une année.

Mme Stéphanie Gareau, appuyée par M. Marc-André Durand, propose la candidature de M. Paul Calce, qui accepte cette mise en candidature. Aucune autre proposition de candidature n'est reçue.

M. Paul Calce est élu membre du comité exécutif pour un mandat d'une durée d'une année.

La composition du comité exécutif est la suivante :

- ⇒ M^{me} Nadine Le Gal, présidente du comité exécutif
- ⇒ M. Pierre-Luc Tremblay, président du conseil
- ⇒ M. Robert Drolet, vice-président du conseil
- ⇒ M^{me} Carole Rivest Turgeon qui sera remplacée par M^{me} Patricia Tremblay (à compter du 17 octobre 2016), au siège réservé à la directrice des études
- ⇒ M. Paul Calce, membre de l'externe
- ⇒ M^{me} Line Boucher, membre de l'interne.

❖ **Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études**

En conformité avec le Règlement numéro 11, le **président** du conseil siège d'office au comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études, accompagné de **deux (2) autres membres** qui occupent un siège réservé à un administrateur issu du **milieu externe** du Collège. La directrice générale s'ajoute à ce comité lors de l'évaluation de la directrice des études.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres qui composeront, avec le président du conseil, le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études pour l'exercice 2016-2017, la présidente d'élection demande aux membres de l'externe s'ils sont intéressés.

M. Pierre-Luc Tremblay, appuyé par M. Paul Calce, propose la candidature de M^{me} Stéphanie Gareau. Cette dernière accepte cette mise en candidature.

M^{me} Line Boucher, appuyée par M^{me} Sophie Filiatrault, propose la candidature de M^{me} Anne-Marie Girard, qui accepte.

Ne recevant aucune autre proposition, la présidente d'élection déclare M^{mes} Stéphanie Gareau et Anne-Marie Girard, élues à titre de membres de ce comité.

Le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études, pour l'année 2016-2017, sera donc formé de :

- **M. Pierre-Luc Tremblay**
- **M^{me} Stéphanie Gareau**
- **M^{me} Anne-Marie Girard**
- **M^{me} Nadine Le Gal (en ce qui concerne la directrice des études).**

❖ **Comité de déontologie**

En accord avec le Règlement n^o 18 du *Code de déontologie des administrateurs*, le conseil nomme, chaque année, les membres du comité de déontologie.

Le comité est formé de deux membres (l'un provenant du personnel du Collège et l'autre de l'externe) ainsi que du président du Conseil.

Il y a lieu de procéder à la nomination des deux membres au comité de déontologie pour l'année 2016-2017.

M. Marc-André Durand mentionne qu'il est intéressé à siéger à ce comité. M. Pierre-Luc Tremblay appuie cette candidature. M. Paul Calce, appuyé par Mme Anne-Marie Girard propose Mme Ginette Perron.

Les membres acceptent leur mise en candidature. La présidente demande s'il y a d'autres candidatures à ce comité et aucune personne n'est proposée.

M. Marc-André Durand et Mme Ginette Perron sont élus par acclamation et formeront, **avec le président**, le comité de déontologie pour l'année 2016-2017.

❖ **Comité d'appel**

En accord avec l'article 35 du Règlement no 14 -Code de vie, un comité d'appel est formé. Le comité d'appel est composé de trois membres externes faisant partie du conseil d'administration du Collège. Leur mandat est d'une année. Lors de chaque demande de révision, au moins deux membres doivent participer au processus de révision.

Il y a lieu de procéder à la nomination des trois membres de l'externe qui formeront le comité d'appel pour l'année 2016-2017. Lors d'une séance, au moins deux membres doivent être présents.

M. Paul Calce, appuyé par Mme Ginette Perron, propose la candidature de Mme Sophie Filiatrault. M. Pierre-Luc Tremblay, appuyé par M. Paul Calce, propose la candidature de M. Robert Drolet. Mme Anne-Marie manifeste son intérêt pour ce poste. M. Pierre-Luc Tremblay appuie sa mise en candidature.

La présidente d'élection demande s'il y a d'autres propositions pour la nomination de membres à ce comité.

M. Robert Drolet ainsi que **Mmes Sophie Filiatrault et Anne-Marie Girard** formeront le comité d'appel pour l'année 2016-2017.

01.01.15 Divers : - Avis de motion : Adoption de nouvelles politiques (Affichage et Sollicitation, Développement durable et toponymie)

La directrice générale mentionne que plusieurs politiques seront adoptées ou révisées au cours de l'année 2016-2017, dont prochainement, celles relatives au Développement durable ainsi que celle portant sur l'affichage et la sollicitation.

01.01.16 Information :

❖ Visite du Collège : elle pourrait avoir lieu lors de la prochaine séance ou celle de novembre, et débiterait à 17 h 30. Des membres se disent également intéressés à visiter les CCTT, même si les bureaux de l'IVI ne sont pas au CSTJ.

❖ Formation des membres du conseil : Une proposition de formation sera formulée prochainement, en lien avec les rôles et responsabilités des membres du conseil. Elle pourrait être dispensée en janvier prochain.

01.01.17 Levée de la séance

Le président remercie les membres et invités pour leur écoute. Il mentionne que la séance a été un peu longue, mais qu'il tentera que les séances ultérieures se déroulent en deça d'une durée de 3 heures.

Mme Le Gal désire remercier Mme Rivest Turgeon et souligner tout le travail effectué par celle-ci. La directrice générale mentionne qu'elle a eu une relation privilégiée avec Mme Rivest Turgeon et qu'il était réconfortant pour elle de pouvoir compter sur la solide expérience de la directrice des études. Mme Rivest s'affaire actuellement à préparer les dossiers pour l'arrivée de sa remplaçante. Le président du conseil remercie également Mme Rivest Turgeon pour sa disponibilité, ses compétences et son implication.

ET par la suite, la levée de la séance est proposée par M. Paul Calce, appuyé par Mme Sophie Filiatrault. La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée à 22 h.

Pierre-Luc Tremblay
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice - Service des affaires corporatives